MC.DEL/41/12/Rev.1 7 December 2012

DUBLIN/CONSEIL MINISTERIEL/ 6-7 DECEMBRE 2012 Intervention

Original: FRENCH

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Chers Collègues et Amis,

La paix, rappelait Spinoza, n'est pas seulement l'absence de guerre, mais avant tout « un état d'esprit, une vertu, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice ».

A ce titre, l'année qui vient de s'écouler a été particulièrement difficile. Dans un contexte de crise économique et financière, nous sommes confrontés à une multiplication des défis de sécurité aux portes de l'espace OSCE : Le conflit syrien, les tensions avec l'Iran, la montée des tensions israélo-palestiniennes, la situation en Afghanistan auxquels s'ajoutent les difficultés propres à notre espace, en particulier la persistance des conflits prolongés.

C'est dans ce contexte que l'Irlande a engagé d'importants efforts pour conduire notre Organisation sur le chemin de l'adaptation.

Je suis particulièrement honoré et heureux d'être avec vous aujourd'hui et de représenter la Principauté de Monaco à ce Conseil. Ceci me permet de vous dire combien la Principauté appuie sans réserve le « processus Helsinki+40 » et, comment en serait-il autrement, la « déclaration de Monaco », en espérant qu'une forte impulsion lui soit donnée afin de poursuivre le travail lancé au Sommet d'Astana.

Ce processus, nous l'espérons, est l'outil qui permettra de mettre en œuvre les orientations définies en décembre 2010. Car il est important de rappeler que la déclaration d'Astana n'a pas été seulement un acte commémoratif. Elle a d'abord affirmé la validité de l'ensemble des engagements pris par les Etats participants, puis exprimé une vision d'avenir : celle d'une communauté de sécurité pour l'espace euro atlantique et euro asiatique. Certes, un plan d'action n'a pas été adopté, mais ce Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement a mandaté les futures présidences pour le développer.

Aussi, Monaco tient-il à saluer la contribution utile du rapport IDEAS établi à l'issue des séminaires de Berlin, Varsovie, Paris et Moscou pour en préciser l'objectif de construction.

000

Mon Pays est convaincu que l'OSCE doit prendre pleinement ses responsabilités et continuer à être un modèle de stabilité et de dialogue.

C'est pourquoi Monaco souhaite participer, à la mesure de ses moyens, aux efforts entrepris au sein de l'OSCE et c'est dans ce contexte que la Principauté entend mener à bien la présidence du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité qui lui incombera en 2014. Nous entamerons notre travail dès 2013 dans un esprit de coopération avec tous les Etats ici présents qui le souhaitent.

Sans attendre, la Principauté s'est attachée à renforcer son action en faveur de la lutte contre la traite des êtres humains. Cela s'est traduit tant par une augmentation de nos contributions extrabudgétaires que par un plus grand engagement sur le terrain, au travers des projets soutenus par l'OSCE.

En ce sens, nous apprécions et soutenons pleinement le travail de Mme Giammarinaro, qui, en sa qualité de Représentante Spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre le trafic des êtres humains - a pu évoquer son attachement à cette cause, le 20 mars dernier auprès de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

Dans cette même perspective, la Principauté attache beaucoup de valeur à l'initiative menée avec d'autres petits Etats membres de l'Organisation (Andorre, Liechtenstein et Saint Marin), pour soutenir, depuis 2010, une action, en Moldavie, en faveur des enfants sans protection parentale.

000

En 2012, la Principauté de Monaco s'est également engagée dans la coopération en faveur des « partenaires méditerranéens » de l'OSCE et demeure très attentive à ce qui se passe sur l'autre rive de la mer commune.

Mon pays, très honoré d'avoir pu accueillir, du 05 au 09 juillet 2012, l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE pour sa réunion annuelle, est déterminé à poursuivre ces efforts. Et il s'en donne les moyens.

La Principauté entend ainsi affirmer son respect et son attachement aux valeurs et principes qui sont au cœur de l'OSCE, dans le respect des droits liés à notre souveraineté.

Au début de l'an prochain, les monégasques vont être appelés aux urnes pour renouveler les membres de notre Assemblée Législative. Aussi, Monaco a-t-il invité le Bureau des Institutions à venir observer ces élections, le 10 février 2013.

Monsieur le Président.

Permettez moi, en conclusion de cette intervention de saluer l'adhésion de la Mongolie à l'OSCE. Celle-ci doit être vue comme un signe fort de l'attrait que continue d'exercer notre Organisation. Nous nous réjouissons par avance de pouvoir travailler avec elle.

Je voudrai également assurer la Présidence ukrainienne de notre appui tout au long de ses travaux.

Pour conclure et à mon tour, je voudrais exprimer toute ma gratitude à la Présidence Irlandaise de l'OSCE pour la qualité de son travail et pour l'excellence de son accueil empreint d'une Grande cordialité. Je voudrais le faire en gaelique, pardonnez d'avance ma prononciation : Go Raibh Maith Agat (*prononcer : Go rêve méh agot'*). J'ai appris à votre contact que pour dire « merci » vous disiez « que le bien soit sur vous ». On ne saurait mieux dire dans cette enceinte.